



Mémoire présenté par le
Centre de loisirs Monseigneur Pigeon

Dans le cadre de la consultation publique sur le
Diagnostic du loisir public montréalais

Montréal
Le 7 juin 2019

Le Centre de loisirs Monseigneur Pigeon (CLMP) est un milieu de vie communautaire et de loisirs pour les concitoyens des quartiers Côte St-Paul et Émard de Montréal, depuis près de 60 ans. Par le biais du loisir, les activités sportives, culturelles, de plein air et communautaires proposées favorisent l'éducation, la prévention et l'intégration sociale. La famille et chacun de ses membres sont accompagnés dans leur développement et leur prise en charge s'étend de la petite enfance à l'âge mûr.

Le CLMP est géré par un conseil d'administration composé de 7 membres actifs, l'équipe de direction et de coordination regroupe 6 employés à temps plein, un préposé à l'entretien, 75 employés à temps partiel (professeurs, animateurs, et accompagnateurs) et bénéficie du concours d'une quarantaine de bénévoles.

Nous sommes extrêmement bien établis dans l'arrondissement et pouvons compter sur un conseil d'administration chevronné, des finances saines, et une équipe dévouée. Les membres du conseil et de l'administration étant en poste depuis de nombreuses années, nous sommes très au fait des attentes et des besoins du milieu du loisir, et maîtrisons parfaitement notre rôle et nos responsabilités. Nous rencontrons toutefois quelques difficultés au niveau de la dotation en personnel saisonnier, surtout en raison de l'évolution constante de notre offre qui s'élargit régulièrement et fait donc augmenter les besoins en personnel.

Les différentes activités de notre centre attirent plus de 17 000 participants à nos 5 points de service, dans les écoles et dans le cadre d'événements spéciaux. En plus de proposer une programmation d'activités variées tout au long de l'année auxquelles les habitants du quartier peuvent s'adonner de la poussette à la marchette, nous sommes responsables de la gestion de 3 parcs, et durant l'été, organisons deux camps de jour extrêmement populaires auprès des familles du quartier. Le Centre offre par ailleurs de l'aide aux devoirs et des activités parascolaires aux élèves des 5 écoles du quartier, et nos représentants siègent en outre sur plusieurs comités de concertation et participent à de nombreuses réunions. Le Centre de loisirs Monseigneur Pigeon est donc un acteur majeur de l'Arrondissement *Le Sud-Ouest* de la ville de Montréal.

Bien que l'aspect de la communication avec les instances de l'arrondissement et de la Ville-Centre ait été soulevé dans le cadre de la présente démarche de consultation auprès des organismes de loisirs communautaires, le CLMP se félicite des bonnes relations qu'il a su développer au fil des ans auprès des responsables des différents dossiers dont l'arrondissement a la charge. Nous avons en outre présentement la chance d'avoir des élus qui se font l'écho de nos revendications et qui sont à l'écoute des besoins de la population.

Nous collaborons étroitement avec les tables de concertation et avons bâti des relations solides et durables avec les différents intervenants du secteur. La communication et le suivi des dossiers se passent globalement bien, même s'il arrive que l'on soit confronté à un certain fardeau administratif au niveau de nos interactions avec la ville. Le roulement de personnel et les changements de poste des employés

ville freinent parfois notre collaboration, et par ailleurs divers secteurs de l'arrondissement qui ne se concertent visiblement pas nous demandent par exemple indépendamment la même documentation. Nous devons en outre faire face à des délais de réponse relativement longs, sans raison apparente, alors qu'à l'inverse, il arrive qu'on nous soumette des demandes qui doivent être renvoyées selon un échéancier très serré. Une communication déficiente au sein même des instances des arrondissements peut donc poser problème et ralentir les processus décisionnels ainsi que la mise en œuvre de solutions durables.

Il serait souhaitable d'avoir une sorte de guichet unique auquel les différents intervenants du loisir pourraient s'adresser. Les redditions de compte et les innombrables rapports que nous devons produire pourraient être centralisés. Il est à noter que certains organismes du secteur des loisirs qui sont gérés par des bénévoles seront sans doute encouragés par une bureaucratie moins lourde. Globalement, les rôles de chacun gagneraient en outre à être clarifiés et les canaux de communication pourraient être simplifiés. Il faut également actualiser les services en donnant accès à des réseaux sans fil dans l'ensemble des lieux d'activités et s'assurer de répondre aux besoins des nouvelles générations par un virage numérique.

Nous aimerions profiter de l'occasion qui nous est donnée pour mentionner le fait que dans Le Sud-Ouest, l'arrondissement effectue de nombreuses consultations qui permettent aux différents organismes de s'impliquer dans l'offre de services aux citoyens, comme ce fut par exemple le cas pour l'appel d'offres pour l'occupation des chalets de parc. Au-delà de la simple économie réalisée en confiant la prestation de services à un tiers, nous estimons que c'est une belle marque de confiance. L'économie engendrée pourrait être réinvestie à la rénovation d'infrastructures désuètes tant à l'intérieur des bâtiments que dans les parcs et sur les terrains sportifs.

Pourtant, il arrive aussi qu'à l'inverse, certaines décisions soient prises sans consultation et annoncées sans préavis pour un retrait de service, une modification dans un projet, l'arrêt d'un financement, etc. Ces annonces souvent maladroitement effectuées affaiblissent les liens entre les organismes et la Ville, elles doivent être mieux planifiées et expliquées. Le respect de la complémentarité des services et de l'écoute des besoins des organismes qui interviennent directement avec la population doit rester une priorité.

Nous devons faire face à des préjugés tenaces tant pour les employés de la ville que pour les organismes communautaires (« les cols bleus ne font rien de leurs journées et les centres communautaires offrent des services bas de gamme »), et nous contribuons fortement à les battre en brèche afin de valoriser nos partenariats et nos diverses contributions au sein de l'arrondissement Le Sud-Ouest. Une communication accrue et une meilleure accessibilité semblent être cruciales pour l'avenir du quartier. Nous existons pour répondre aux besoins des citoyens et devons continuer à travailler de concert afin de veiller à ce que notre offre commune soit complémentaire et accessible pour l'ensemble de la population du secteur que nous desservons.

L'équipe du *Centre de loisirs Monseigneur Pigeon*.